



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 10 août 2020

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2020 - 07

relatif à

*une demande de crédit de mise en conformité et rénovation de la buvette /
local UAPE de la salle polyvalente*

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Après plus de 36 années d'utilisation, notre buvette de la salle polyvalente n'a jamais subi de transformation ou de rénovation et ne répond plus aux besoins des utilisateurs (Commune, sociétés locales, locataires et UAPE). La banque frigorifique ne fonctionne plus depuis de nombreuses années. Actuellement, pour une location, nous devons mettre à disposition la cuisine et la chambre froide. Ceci n'est pas efficient, car notre personnel doit nettoyer et contrôler tous ces locaux après utilisation et le prix de location reste modique. Pour ce faire, une grande partie du matériel de cuisine sera portable, afin de répondre aux normes en vigueur mise en place par le service d'hygiène.

2. Travaux prévus

- Solivage de la structure en bois qui se trouve au-dessus du plan de travail sera renforcé, fermé et utilisé comme local de rangement pour l'UAPE.
- Remplacement de la paroi vitrée avec une partie ouvrante électrique côté route de Lausanne qui date de 1984.
- Isolation acoustique du plafond, par panneaux modulaires suspendus
- Remplacement du plan de travail avec glissière pour paniers lave-vaisselle existant et bassin en inox, avec meubles et portes. Armoire réfrigérante et congélation combinée, armoire chauffante. Des plaques de cuisson amovibles seront à disposition ainsi qu'un four steamer sur roues.
- Pose d'une armoire identique à celle existante côté sud.
- Les armoires à verres existantes seront déplacées dans l'annexe de la cuisine et remplacées par d'autres plus profondes pouvant accueillir la vaisselle de l'UAPE.
- Déplacement et changement du radiateur existant, modification écoulement et alimentation d'eau.
- Mise en conformité partie électrique, pose d'éclairage sous le solivage.

Le bar (banque frigorifique), qui prenait énormément de place, a été entièrement démonté par le personnel communal durant les vacances d'été. Cela a augmenté la surface du local de 12 m².

Une entreprise sanitaire et carreleur est intervenue pour démonter l'écoulement et l'alimentation et changer sept carreaux.

3. Procédure et choix

Les offres demandées à ce jour proviennent d'entreprises installées au village ou dans les environs. Ces travaux de rénovation et de transformation sont envisagés durant les vacances d'octobre 2020.

4. Coûts

Solivage au-dessus du plan de cuisine (rangement pour UAPE) avec escalier escamotable et matériaux acoustiques	CHF	17'600.-
Travaux de serrurerie, paroi vitrée en aluminium	CHF	11'000.-
Isolation acoustique du plafond	CHF	5'500.-
Remplacement et achat de matériel de cuisine	CHF	43'720.-
Travaux de menuiserie	CHF	11'406.-
Travaux chauffagiste et appareilleur	CHF	5'200.-
Travaux d'électricité, mise en conformité et éclairage	CHF	5'200.-
Divers et imprévu	CHF	<u>9'960.-</u>
Total	CHF	109'586.-

5. Conclusions

Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Bottens ;

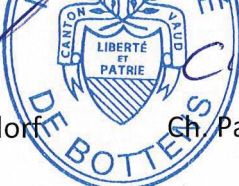
- Vu le préavis municipal n° 2020 - 07 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- Entendu le rapport de la commission des finances ;

Décide

1. **D'approuver** la rénovation et transformation de la buvette / UAPE tel que décrit ;
2. **D'engager** une dépense d'investissement de CHF 109'586.-;
3. **De financer** tout ou partie de la dépense par la trésorerie et le cas échéant par un emprunt contracté auprès d'un établissement bancaire, ce aux meilleures conditions du moment.
4. **D'amortir** cet investissement sur une période de 30 ans au maximum par le compte de fonctionnement 3540.331, la première fois l'année qui suit l'achèvement des travaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic La Secrétaire municipale adjointe


L. Imoberdorf Ch. Panchaud

Municipal responsable du dossier : Christian Jaquier